

SCRIPTA

Numéro Scripta : 3934

Auteur(s) : Henri Louvel, Verneuil-sur-Avre (bailli)

Bénéficiaire(s) : Guy le Bas, chevalier du roi [autre]

Genre d'acte : lettre

Authenticité : non suspect

Datation : 1282, 23 septembre

Action juridique : notification

Langue du texte : ancien français

Analyse

Henri Louvel, garde du bailliage de Verneuil, notifie à Guy le Bas, chevalier du roi, qu'il a reçu de Robert du Bois-Gencelin une lettre scellée des sceaux de Gringoire du Bois-Gencelin et de la vicomté de Rouen concernant l'échange de 6 livrées et 6 soudées de rente.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, Saint-Louis et Philippe le Hardi*, Caen, Hardel (MSAN ; 16, 2e série, 6, p. 160-390), 1852, n° 1006, p. 260.

Texte établi d'après a

A houme noble et honneste mon segnieur Guy le Bas, chevalier nostre segnieur le roy de Franche, Henri Louvel, garde de la ballie de Vernieul, salut et bone amour et appareillié à fere sa volenté. Sire, je vous fes à savoir que j'ai retenu de mon segnieur Robert du Bosc Gencelin une lettre seellée du seel mon segnieur Gringoire du Bos Gencelin et du seel de la visconté de Roem, la quele mon segnieur Gringoire du Bos Gencelin avoit fette au dit mon seur Robert, de la quele mon segnieur Robert a le tancrit, et icheste lettre, dont il a le tancrit, et chele de l'escange de sis livrées et sis soudées de rente je vous porterai au pallement, ou le vous envoieurai avant, se il les vous plect à mander que je vous envoi cheste lettre, pour che que mesire Robert du Bos Gencelin me dist que vous li avies commandé que il vous portast chele lettre arrière où le roi seroit, et je ne li ai mie voulu reballier à porter, ains l'ai retenue pour che qu'ele donne fermeté à l'assenement que j'ai recheu de li de la rente devant ditte. Sire, et che vous certifige par ches lettres pendans, pour che que le devant dit Robert me dist que vous l'en creries miex que par lettres closes. Che fu fait l'an de grace mil IIc IIIxx et II ans, le merquedi devant la Saint Michiel.